

Questions fréquentes

Programme d'incubation & Admission



Qu'est ce que le programme d'incubation offre-t-il ?

- Vous obtenez des places de travail au Mountain Hub de Verbier.
- Vous bénéficiez d'un coaching modulable par un entrepreneur expérimenté.
- Nous vous offrons un soutien administratif — lors de la fondation, le déménagement ou d'un transfert de la société par exemple.
- Vous accédez à des offres avantageuses de partenaires administratifs — assureur, banque, fiduciaire, etc.
- Vous pouvez participer à des événements de pitching.

Quelle est la durée du programme ?

La durée du programme peut varier entre 3 et 36 mois, en fonction de vos besoins et de vos avancées — présentés trimestriellement au conseil de fondation. Vous êtes libres de quitter le programme d'incubation à tout moment.

Comment le coaching fonctionne-t-il ?

Vous pouvez faire appel à un coach ou à un mentor du réseau de Verbier Startup — composé d'entrepreneurs, directeurs, fondateurs et business angels. Vous pouvez déterminer la fréquence et la manière dont vous souhaitez être suivi.

Quelles places de travail peuvent être obtenues ?

Les places de travail se situent dans l'espace coworking du Mountain Hub. Elles peuvent être privées ou partagées, en fonction des disponibilités. Nous offrons une place de travail par startup, mais une aide financière — complète ou partielle — peut être demandée pour chaque place de travail supplémentaire.

Quelles catégories de startup sont incubées ?

Nous nous limitons pas à une industrie ou une phase commerciale particulière, toute startup est la bienvenue. Néanmoins, nous nous spécialisons dans les domaines de la montagne et de l'environnement, et de ce fait, la majorité des startups incubées y est relative.

Quels sont les domaines de la montagne ?

Les projets relatifs aux domaines de la montagne impliquent le développement de produits et/ou de services au fort impact économique, social ou environnemental sur les régions alpines. Par exemple, GoPro, DJI, Red Bull, Instagram, Faction et WWF sont des entreprises relatives aux domaines de la montagne.

Est-ce que le programme est payant ?

Notre programme d'incubation est gratuit. Nous ne prenons pas non plus de participations. Seules les places de travail supplémentaires non-sубventionnées sont facturées.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Toute startup (terme dont la définition vous appartient) peut envoyer une demande d'adhésion. Votre dossier sera attentivement étudié et notre décision sera construite sur la base d'un ensemble de critères — dont le poids respectif peut varier d'un cas à l'autre (e.g. âge de votre startup, nature de vos activités, industrie, objectifs, accomplissements, besoins, etc.). Nous transmettons systématiquement les raisons de notre décision.

Quand est-il possible d'envoyer une demande d'admission ?

Votre demande d'adhésion peut être envoyée à tout moment.

Quelle personne puis-je contacter en cas de questions ?

Le responsable de l'incubateur est Alexis Tschopp (ajt@verbierstartup.ch).